



Déformation des témoignages et enquête sélective: une analyse critique de CJPMO sur le rapport de la CPCCA sur l'antisémitisme

Par [CJPMO](#)

Mondialisation.ca, 23 septembre 2011

Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient
23 septembre 2011

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



Considérant le fait que les ministres Baird et Kenney (ci-dessus) ont signé cette semaine le Protocole d'Ottawa sur la lutte contre l'antisémitisme, les fausses allégations de la CPCCA à propos des témoignages faisant autorité s'avèrent de grande importance.

Le 7 juillet dernier, suite à une enquête de 2 ans, la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme (CPCCA) a publié un rapport sur l'état de l'antisémitisme au Canada. CJPMO a effectué une analyse détaillée des conclusions de la CPCCA, à la lumière notamment des témoignages donnés à la CPCCA par des responsables de l'application de la loi et des administrateurs d'universités.

De manière très troublante, de nombreuses sections du rapport de la CPCCA dénaturent totalement ou ne tiennent pas compte de la plupart des témoignages faisant le plus autorité. Les conclusions de CJPMO à ce sujet et sur d'autres irrégularités préoccupantes de l'enquête de la CPCCA sont rassemblées dans la critique de CJPMO : «Misrepresentation of Testimony and Selective Fact-finding: A Critique of the Report of the Canadian Parliamentary Coalition to Combat Antisemitism» (disponible en anglais seulement).

Considérant le fait que les ministres Baird et Kenney ont signé cette semaine le Protocole d'Ottawa sur la lutte contre l'antisémitisme, les fausses allégations de la CPCCA à propos des témoignages faisant autorité s'avèrent de grande importance. La signature du protocole par le Canada constitue l'une des étapes suggérées par le rapport de la CPCCA et d'autres mesures de suivi, y compris des initiatives législatives relatives à l'antisémitisme et à la critique d'Israël, sont également attendues de la part du gouvernement.

Le résumé de l'analyse de CJPMO est transmis ci-dessous. Notez que vous pouvez accéder au document complet en [cliquant ici](#).

1. Le 7 juillet 2011, la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme (CPCCA) a diffusé un rapport d'enquête (ci-après nommé « le rapport ») selon lequel le nombre d'incidents antisémites était en hausse au Canada, en particulier sur les campus universitaires. Le rapport se penche de manière sélective sur certains des témoignages et des mémoires soumis au cours de l'enquête - ne tenant pas compte de ceux qui

contredisent les conclusions prédéterminées de la CPCCA – et fait des recommandations qui, selon la coalition, sont nécessaires pour réduire l'incidence de l'antisémitisme au Canada.

2. Dans le cadre de son enquête, la CPCCA a reçu 200 mémoires. Parmi ceux-ci, elle en a considéré moins du tiers, qui émanaient pour la plupart d'organisations pro-Israéliennes, d'étudiants juifs, de groupes religieux et communautaires, et d'universitaires (dont bon nombre provenaient des États-Unis et d'Israël). Les groupes et les individus qui remettaient en question les assertions et les prémisses de la CPCCA ont essentiellement été écartés de la procédure d'enquête. Cette exclusion est allée jusqu'à prendre la forme d'un refus de reconnaître que des mémoires avaient été reçus de tels groupes.

3. L'enquête de la CPCCA est née de la première conférence de la Coalition interparlementaire pour combattre l'antisémitisme (ICCA, selon l'acronyme anglais), qui s'est tenue à Londres en février 2009. La ICCA est elle-même issue du Forum mondial pour combattre l'antisémitisme (GFCA, selon l'acronyme anglais), une agence du gouvernement israélien. Ainsi, la CPCCA agissait essentiellement pour le compte du gouvernement israélien : son financement, malgré des promesses de divulgation sur son site Internet, demeure en grande partie occulte. L'objectif principal de la CPCCA tel qu'il transparait de ses communiqués de presse initiaux, des commentaires formulés par les membres de la commission d'enquête lors des audiences, et de son rapport final, est d'élargir la définition de l'antisémitisme pour y inclure toute critique des pratiques et des politiques du gouvernement israélien, en particulier celles qui appartiennent à ce que l'on appelle l'«apartheid israélien».

4. Les principales assertions du rapport de la CPCCA n'ont aucunement été corroborées par les témoignages faisant le plus autorité entendus dans le cadre de l'enquête. Ainsi :

L'assertion selon laquelle l'incidence de l'antisémitisme s'accroît au Canada n'a pas été corroborée par des témoins responsables de l'application de la loi ou par des données de Statistique Canada.

L'assertion voulant que l'antisémitisme augmente sur les campus canadiens n'a pas été confirmée par les témoignages d'administrateurs d'universités entendus dans le cadre de l'enquête.

Le rapport de la CPCCA cite de manière sélective et pratiquement exclusive les témoignages appuyant ses prémisses de départ, publiée avant même la tenue des audiences.

5. Pratiquement aucun des témoins provenant d'organismes d'application de la loi canadiens ayant témoigné devant la commission d'enquête n'a indiqué avoir noté que l'activité antisémite s'accroissait ou qu'elle était un problème plus apparent que toute autre forme de racisme au sein de leurs communautés respectives.

6. Aucun des 12 administrateurs d'universités canadiennes ayant témoigné devant la commission d'enquête n'a affirmé que l'antisémitisme était un problème sur leurs campus. Nombre d'entre eux se sont opposés à toute tentative pour élargir la définition de l'antisémitisme ou pour bannir la Semaine contre l'apartheid israélien, citant l'importance d'encourager la liberté des débats dans les milieux universitaires canadiens, même lorsqu'on y traite de sujets controversés et délicats. Leurs témoignages ont été presque entièrement éludés, dénigrés et même, dans certains cas, déformés de manière à leur faire dire le contraire de ce qu'ils affirmaient réellement.

7. La principale recommandation du rapport est que le gouvernement canadien et ses organismes d'application de la loi adoptent la définition ad hoc du terme « antisémitisme » mise de l'avant par l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUCM, selon l'acronyme anglais). Cette définition, rédigée dans une version préliminaire en 2005, n'a aucun statut officiel : elle n'a été adoptée par aucun gouvernement et, dans les faits, a été créée par un membre reconnu d'un groupe de pression pro-israélien américain extrémiste, l'American Jewish Agency. Si cette définition ad hoc est adoptée et incorporée à la loi, elle proscrit effectivement presque toute critique à l'endroit d'Israël au Canada.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec:

Patricia Jean Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient
Téléphone: 438-380-5410

[Courriel CJPMO](#) – [Site Web CJPMO](#)

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) est une organisation séculière, sans but lucratif, regroupant des hommes et des femmes d'horizons divers qui œuvrent pour que la paix et la justice renaissent au Moyen-Orient. Elle a pour vocation de responsabiliser les personnes d'influence à traiter les protagonistes avec équité et à favoriser l'essor durable et équilibré de la région.

Documents pertinents

- Analyse détaillée de CJPMO sur le rapport de la CPCCA: [Misrepresentation of Testimony and Selective Fact-finding](#)
- **Fiche info de CJPMO:** [Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme](#)
- **Communiqué de CJPMO:** [Un groupe ad hoc de députés arrive à des conclusions déterminées d'avance sur l'antisémitisme](#)

La source originale de cet article est Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient
Copyright © [CJPMO](#), Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient, 2011

Articles Par : [CJPMO](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca